

L'arbre mystérieux

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **53 (1915)**

Heft 6

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-211086>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Un mot de Dumas père. — Parlant de l'auteur des *Guêpes*, il disait :

« Alphonse Karr, qui a eu l'art de donner à la vérité le charme du paradoxe. »

Lou sordâ et la pillodze.

L'ai a bin dai dzein que l'ont z'u lou tieu rebouilli ad premi daô mai d'août, sti an passâ ; quand mé revint lou soveni dé clia mobilisachon, mé simbliou adi avâ on' hireçon dein lé boui.

Né su quemins l'onclieu Vincent à la véva : l'ire adi prêt à parti avoué son pétairû po lou lanchetourme, mâ cein que l'imbêtave on bocon, l'iré dé sé vère p'titre obedzi dé martzi dein lou pacot et d'impliâ sé canon dé tzausse dé papetta.

Adon quand lou piquette l'a été lou subliâ po parti, lou Vincent l'ai répond :

— Dis-vai, Pierr'Abraham, se pliaô, fau-te allâ ?
DAVI.

Galanterie. — Le chevalier de Boufflers, faisait visite à une dame qui lui était particulièrement chère.

Comme celle-ci lui demandait pourquoi il avait deux montres, il répondit :

— L'une avance, l'autre retarde. Je regarde la première quand je veux venir vous voir ; la seconde, quand il me faut vous quitter.

LA MANIE DE M. PLUMEAU

M. Aristide Plumeau, honnête négociant retiré des affaires, a la douce manie de vouloir passer aux yeux de ses contemporains pour un puits de science. Le jour durant, il pioche son Larousse (édition populaire), à la recherche du vocable fulgurant au moyen duquel, arrivée l'heure de la manille vespérale, il éblouira ses partenaires. Dans la journée, M. Plumeau a découvert le mot *Splanchnologie*. Rayonnant et superbe, M. Plumeau fait, sur le coup de huit heures, une entrée solennelle au *Café de la République*. Des murmures flatteurs accueillent son arrivée.

M. Plumeau. — Messieurs, j'ai l'honneur de vous saluer !

Le brigadier. — Nonobstant et sans vous faire injure, monsieur Plumeau, que l'on vous attendait avec impatience. Les cartes sont brassées !

Le percepteur. — A vous de couper !

M. Plumeau. — Eh bien, quoi de neuf, aujourd'hui ?

Le pharmacien Potard. — Pas grand' chose. Si, pourtant ! La sous-préfète est venue chez moi ce matin acheter de l'ipéca.

Le percepteur (*intéressé*). — Pour son usage personnel ?

M. Potard. — Non, c'était pour son mari. Avec un gouvernement comme le nôtre, pas étonnant si les sous-préfets sont malades...

Le brigadier (*très contrarié, en raison de ses fonctions officielles, du tour que prend la conversation*). — Subrepticement et sans respect qu'on pourrait p'têtre se mettre à jouer...

M. Plumeau. — Le sous-préfet a raison de se soigner. Les imprudences se paient cher parfois. C'est ainsi que je lisais l'autre jour, dans une très intéressante étude (*frappant le grand coup*) sur la *Splanchnologie*...

Le brigadier (*agacé*). — Si vous bavardez tout le temps !

Le percepteur. — Donnez les cartes, brigadier !

M. Plumeau (*revenant à la charge et scandant les syllabes*). — Sur la *Splanchnologie*...

M. Potard (*s'épongeant le front*). — Quelle chaleur il fait aujourd'hui !

Le percepteur. — 35 degrés à l'ombre ! On se croirait au Sénégal.

M. Plumeau. — Pour en revenir à ce que je disais...

Le brigadier. — Bon sang de bon sang ! Il y a mal-donne...

M. Plumeau (*se reprenant à l'espoir*). — La science est décidément une belle chose. Pour ne parler que de la *Splanchnologie*...

M. Potard (*inattentif*). — Vous savez que Grimaud, le coiffeur, marie sa fille ?

Le percepteur. — Pas possible ! Tiens ! tiens !

M. Potard. — Oui, les jeunes gens se sont fiancés aujourd'hui même.

M. Plumeau (*se cramponnant à son idée*). — L'étude, voyez-vous, il n'y a que ça. L'instruction est la force des démocraties... Sans la *Splanchnologie*, par exemple, où en serions-nous, je vous le demande ?

Le percepteur. — Et quel est le futur ?

M. Potard. — Connais pas ! Il n'est pas du pays.

Le brigadier. — En v'là un qui s'embêtera pas ! Elle est gentille, la fille à Grimaud !

M. Plumeau (*passant hardiment à l'offensive*). — Vous savez sans doute ce que l'on entend par la *Splanchnologie* ?

Le brigadier. — La quoi que vous dites ?

M. Plumeau (*supérieur*). — La *Splanchnologie*...

Le brigadier. — Non, je n'ai jamais entendu parler de ce carnassier-là. Et puis, vous savez, moi, je m'en bats l'œil ! (*impératif*) Allons, oust, dépêchons ! A vous de couper, papa Plumeau !

M. Plumeau (*à part*). — Toi, mon vieux, tu as de la chance d'avoir un sabre au côté (*servant les poings*). Car, sans cela ! Cristi !!!

M.-E. T.

PETIT MARI - PETITE FEMME

Vous ressouviendrait-il, Madame, d'une fillette de douze ans ?

Nous étions, dans cet heureux temps, Petit mari... petite femme.

Quelquefois on se disputait, Puis on s'embrassait dans les larmes.

Cet heureux temps avait des charmes, Madame, quel bon temps c'était.

J'étais souvent tard à l'école ;

Pour certaine petite folle,

J'allais cueillir la fleur des bois.

On me punissait chaque fois

— Et l'on me grondait d'importance

— Mais j'oubliais tout à nous deux ;

Son mouchoir essuyait mes yeux

Consolé de la pénitence.

J'avais délaissé les garçons,

Tous les compagnons de mon âge ;

Et sitôt après les leçons

J'accourais au petit ménage.

Quels bons goûters dans le jardin

Assis tous deux sous le feuillage...

Mais les groseilles du voisin

Avaient un mauvais voisinage !

Madame, qui nous l'aurait dit ?...

Séparés nous avons grandi ;

L'un et l'autre au gré de la vie !...

Un autre a reçu votre main...

Moi, j'ai poursuivi mon chemin...

Pauvres petits cœurs qu'on oublie !

Au galop les ans ont passé

L'hiver a neigeé sur nos têtes ;

Et le Bon Dieu nous a tressé

Des couronnes pour d'autres fêtes !

Et pourtant... une fois encore,

En songeant à notre âge d'or,

Redisons ces deux mots, Madame,

« Petit mari... petite femme ! »

Henri RENOU.

L'arbre mystérieux.

La nouvelle vient de Metz, et c'était avant la guerre.

Pendant dix nuits de suite un drapeau tricolore a été arboré sur un arbre abritant la statue du maréchal Ney.

Dix fois le drapeau a été enlevé. — Dix fois il a été remis.

Cent marks de récompense ont été promis à qui ferait connaître ce patriote.

Un anonyme a envoyé à la police le nom d'un habitant.

La police s'est rendue chez lui. L'habitant était un paralytique.

Furieuse d'avoir été bernée, elle fait abattre l'arbre.

Le lendemain, sur le tronc, était cloué un écriteau avec cette inscription :

Mort pour la patrie !

Tonnerre d'alcool ! — Le pasteur Menu converse, devant la cure, avec son voisin Marius. Vient à passer l'alcoolique invétéré Bordonnet, fortement imbibé d'alcools variés.

— Voyez, dit le pasteur, quel triste type d'alcoolique que ce Bordonnet.

— Bien sûr, fait Marius, si au moins y buvait du bon nouveau ou de la bonne eau de cerises, y ne serait pas tant alcoolique ! R.

LES ANNEXÉS VOLONTAIRES

FEU le *Carillon de St-Gervais*, de joyeuse mémoire, et qui eut pour fondateur un Vaudois, Philippe Corsat, de Pully, publia jadis, à l'occasion, sans doute, d'une campagne électorale à Genève, l'amusante lettre que voici. Elle n'est point si démodée qu'elle le paraît et peut avoir, ailleurs, autant d'intérêt qu'à Genève.

Monsièr le redagter de la *Carillonne*,

Ch'ai abris afec peaucou peine, que mon Landsman goncitoyen Pinchamin Püss, se gontuisait à Chenêfe, d'une façon qui était tut-à-fait pas gonvenable. Dou pètit à l'égole i safait chamois rien, i foulait chamois opéir, mais tou chour gomander à ses gamrades e i m'enfoyait faire futre bresque jaque chour, ce qui était dravatiquant. Dou cheune i s'mailait de boltique, i avait vondé le Zurückfortschrittsverein ton-tou douchour le sol mempre. Che lé gonsdame gonsidré gome une dête de moudon, mais i vabrentre carde barce qu'i e dré indregan. Ses gamrades i bouvait pas le souvrir.

Fous éte pien pons à Chenêfe ti faire tan adenssion à tel tésacrèaple bersonache. Il est bas de tout tu pardi du Gonseil d'Etat, i a tit ça, bou afoir un pon place ; pas paucou trafaillé et canier pien de l'archent ; mais tan le vond, i s'foul de dou les chenefoits, bars qu'i sai que le bart du Gonseil d'Etat a pesoin de lui bour le tota sion.

Che fou gonzeille ba vair dro adenssion à carçon, bourquoi che bu chamai lui toner un bon éléfasion avec toute la beine. Groiè moi fou auré raison.

Tout mes repec à mozièr le Redagter.

ZUSARCHUSS, *hau-maitre*.

Déraillement ne fait pas compte. — Un voyageur est précipité du train sur la voie, par suite d'un déraillement.

A force de soins, on finit par le rappeler pour un moment à la vie.

Alors, soulevant péniblement sa paupière et d'une voix mourante :

— J'espère qu'on me remboursera mon billet